

AR Prefecture

047-200068930-20250925-2025D95DGST-DE
Reçu le 30/09/2025
Publié le 30/09/2025

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 Avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

**Extrait du Registre des
Délibérations**

Conseil Communautaire,
Séance du : 25 septembre 2025

L'an Deux Mille vingt-cinq, le 25 septembre à 18 heures,
le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le
19 septembre 2025 s'est réuni en séance publique ordinaire à
la Salle du Conseil de Fumel Vallée du Lot, à Fumel sous la
Présidence de Monsieur Didier CAMINADE, Président

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

ALLEMAND Pierre, AMBROISE Philippe, ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier,
BELLEAU Marie-Hélène, BIHOUEE Yann, BOUQUET Thierry, BREL Chantal, BROUILLET Jean-
Jacques, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, CHARBONNIER Simon, CONGÉ Marie-Yvonne,
COSTES Jean-Louis, COSTES Marie, GARGOWITSCH Sophie, LABROUE Cédric, LAFON Nadine,
LAFOZ Michèle, LARIVIERE Yvette, LESTIEU Daniel, MUCHA Jean-Luc, POUCHOU Marie-Thérèse,
SCHMITZ Jean-Marc, SÉGALA Jean-François, SICOT Maryse, SOTTORIVA Olivier, STARCK Josiane,
THÉLIOL Jean-Jacques, VIDAL Aline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Mesdames, Messieurs : ALBASI Maxime, GUÉRIN Gilbert, PICCOLI Jacques, PINSOLLES Sophie,
QUEYREL Jean-Marie, VIGNEAU Céline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :**Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :**

Monsieur DELPY Jean-Luc procuration à Monsieur THÉLIOL Jean-Jacques
Monsieur LE CORRE José procuration à Monsieur ALLEMAND Pierre
Monsieur LE MANACH Jean-Louis procuration à Monsieur CAMINADE Didier
Madame TALET Marie-Lou procuration à Monsieur COSTES Jean-Louis
Monsieur GRASSET Éric procuration à Madame LAFON Nadine
Monsieur MOULY Jean-Pierre procuration à Madame STARCK Josiane
Madame TORO Viviane procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François
Monsieur JURQUET Bernard procuration à Monsieur SCHMITZ Jean-Marc
Madame STREIFF Céline procuration à Monsieur SOTTORIVA Olivier
Madame BOUCHER RÉZÉ Séverine procuration à Monsieur AMBROISE Philippe
Monsieur PAILLAS Lionel procuration à Monsieur BROUILLET Jean-Jacques
Madame GRIFFEILLE Martine procuration à CONGÉ Marie-Yvonne
Monsieur BORIE Daniel procuration à Madame GARGOWITSCH Sophie

Secrétaire de Séance :
GARGOWITSCH Sophie

Conseillers en exercice : 50
Présents (titulaires et suppléants) : 31
Pouvoir(s) : 13
Votants : 44

2025D95DGST : PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2024 SMAVLOT

Monsieur Jean-Jacques BROUILLET, Vice-président, rappelle la délibération n°2018C-76-AG en date du 28 juin 2018 relative à la modification des statuts du Syndicat SMAVLOT.

AR Prefecture

047-200068930-20250925-2025D95DGST-DE

Reçu le 30/09/2025

Publié le 30/09/2025

Il informe que le rapport annuel du SMAVLOT, Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot, doit être transmis aux membres adhérents au syndicat pour être présenté devant l'Assemblée délibérante.

Monsieur le Vice-président invite l'Assemblée à prendre connaissance de ce rapport annuel au titre de l'année 2024.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire

1°) – Prend acte de la présentation du rapport annuel du SMAVLOT au titre de l'année 2024 ;

2°) - Mandate Monsieur le Président pour assurer la mise à disposition au public de ce rapport en le faisant savoir par voie électronique dans les 15 jours qui suivent sa présentation.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,



Sophie GARGOWITSCH

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 25 septembre 2025

Le Président,



Didier CAMINADE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Certifié exécutoire le : 30 septembre 2025

Reçu en Préfecture le : 30 septembre 2025

Publié ou Notifié le : 30 septembre 2025
